

[letelegramme.fr](https://www.letelegramme.fr)

La Sotraval entend entrer au capital du projet éolien de Porspoder

Le Télégramme

12-16 minutes

Publié le 30 avril 2021 à 15h15

Le projet de parc éolien de Porspoder est contesté. La Sotraval s'exprime aujourd'hui pour le soutenir vigoureusement.



La Sotraval (Société de traitement et de valorisation des déchets) soutient le projet de parc éolien à Porspoder. (Photo d'illustration Le Télégramme)

Publié le 30 avril 2021 à 15h15

L'[enquête publique](#) concernant le projet de parc éolien à Porspoder s'est achevée le 23 avril. La commissaire enquêtrice va désormais remettre un rapport et le préfet tranchera. Il est porté par la société ERG Développement France, en partenariat avec la Sotraval (Société de traitement et de valorisation des déchets) qui appuie aujourd'hui ce dossier contesté.

« Essentiel de contribuer à cette transition énergétique »

La Sotraval souligne que ce partenariat ne serait pas qu'une façon de cautionner le projet avec un partenaire public. « En France, la Programmation pluriannuelle de l'énergie de 2020 fixe pour objectif de porter la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité en France de 21,5 % en 2019 à 36 % en 2028. Pour l'éolien, cela représente le doublement en huit ans de la puissance installée, pour atteindre 34,7 GW en 2028. Pour Sotraval, il était essentiel de contribuer à cette transition énergétique et à l'autonomie énergétique de la Bretagne, enjeu fort pour notre région. Il s'agit pour nous de promouvoir une production et une consommation locales en utilisant les ressources de notre territoire : le vent ».

« Pour que ce soutien soit effectif et bénéfique localement, nous avons choisi d'entrer au capital du projet de parc éolien de Porspoder », ajoute le président de la société d'économie mixte,

Fabrice Jacob, par ailleurs maire de Guipavas. « Cet investissement et les retombées qui en découleront permettront ainsi de dégager des ressources pour investir ensuite dans le développement local et durable du territoire ». Cette entrée au capital serait effective dans le cas où le projet serait accepté.

Des citoyens et des communes sont contre

Les trois éoliennes devraient produire 30 000 MWh par an. Leur hauteur serait de 138 m, en bout de pale. Elles permettraient d'alimenter en électricité (chauffage compris) près de 6 400 foyers, soit 30 % de la population de la communauté de communes du Pays d'Iroise. Un [collectif d'opposants](#) s'est constitué. Le 8 avril, le conseil municipal de [Lampaul-Plouarzel](#) a rendu un avis positif. Le 11, en revanche, la commune de [Plourin-Ploudalmézeau](#) s'est prononcée contre. Tout comme [Brélès](#) le 19 avril et [Lanildut la semaine dernière](#). Porspoder doit se prononcer ce lundi 3 mai.

Le député Didier Le Gac, de son côté, soutient le dossier, qui lui apparaît « exemplaire dans son montage, ses modalités de concertation et son ancrage territorial ».

Soutenez une rédaction professionnelle au service de la Bretagne et des Bretons : abonnez-vous à partir de 1 € par mois.

[**Je m'abonne**](#)